



## 54<sup>ème</sup> CONGRES DU SYNDICAT NATIONAL DES NOTAIRES

VIENNE du Jeudi 19 au dimanche 22 septembre 2019

### Pourquoi un syndicat d'employeurs ?

Post-congrès : Bratislava et Vienne du dimanche 22 au mardi 24 septembre 2019

# BULLETIN D'INSCRIPTION

### Congressiste :

Nom (1) : ..... Prénom(1) : .....

Profession/société : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... téléphone portable(2) : .....

e-mail (2) : ..... @.....

### Accompagnant:

Nom (1) : ..... Prénom(1) : .....

Profession/société : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... téléphone portable (2) : .....

e-mail (2) : ..... @..... fr

L'accompagnant profite du même prix que le congressiste	Tarif par personne	Nombre de personnes	Sous Total
<input type="checkbox"/> Adhérent N° Carte : .....	<b>1 750 €</b>	x.....	€
<input type="checkbox"/> Adhérent tarif « jeune » (moins de 3 ans d'exercice) ou retraité. N° carte : .....	<b>1 630 €</b>	x.....	€
<input type="checkbox"/> Non Adhérent	<b>2 010 €</b>	x.....	€
<b>SOUS TOTAL 1</b>			€
Vos options	Tarif par personne	Nombre de personne	Sous Total
<input type="checkbox"/> Supplément chambre individuelle <b>420 €</b> à reporter			€
<input type="checkbox"/> Supplément Chambre catégorie « supérieure » à l'Hôtel Palais Hansen Kempiski 5****	<b>90 €</b>	x.....	€
<input type="checkbox"/> Assurance annulation et bagages (l'assurance rapatriement est incluse dans le prix du congrès)	<b>75€</b>	x.....	€
<b>SOUS TOTAL 2</b>			€
<input type="checkbox"/> Post Congrès à Bratislava et Vienne (1 115 € par personne pour un couple, ou 1 350€ pour une personne seule) Montant à reporter :	€	x.....	€
<input type="checkbox"/> Adhérent notaire – de 3 ans : forfait réduction :		<b>- 200 €</b>	€
<b>Total Général à verser au SNN</b>			€

**JE PARTAGE MA CHAMBRE AVEC UN(E) AUTRE CONGRESSISTE** (qui ne figure donc pas sur ce bulletin):

Nom (1) : ..... Prénom(1) : .....

Lit double  Lits simples

Est-ce votre première inscription à un congrès du S.N.N ?  Oui  NON

(1) identiques aux nom et prénom indiqués sur le passeport

(2) Obligatoire pour vous joindre facilement et transmettre des informations envoyées uniquement par e-mail.

Pour plus de souplesse, les vols étant assez nombreux vers Vienne nous vous laissons la liberté de réserver vous-même vos billets d'avion et **Delphine Ducraux** au **05 57 20 98 50** ([merignac.evenements@havasvoyages.fr](mailto:merignac.evenements@havasvoyages.fr)) est à votre écoute pour tout ce qui concerne l'aérien.

Tous les documents propres à votre participation à ce congrès sont téléchargeables sur le site [www.syndicat-notaires.org](http://www.syndicat-notaires.org) rubrique « actualité », puis « congrès ».

Merci de prendre connaissance sur le site internet des informations concernant ce congrès.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter nos interlocutrices à l'Agence Havas voyages, **Delphine Ducraux, Aurélie et Laëtitia** au 05 57 20 98 50 ou par mail à [merignac.evenements@havasvoyages.fr](mailto:merignac.evenements@havasvoyages.fr)

Au S.N.N, **Pascale Guinebrière et Guillaume Bétemps**, sont à votre écoute au **01 43 87 96 70** ou à l'adresse [secretariat@syndicat-notaires.org](mailto:secretariat@syndicat-notaires.org)

**ETAPE 1** ► Le bulletin d'inscription original et le règlement doivent être adressés par courrier à l'agence de voyage à HAVAS VOYAGES – CONGRES SNN – 18 rue Ariane – Bâtiment U, Parc CADERA SUD – 33700 MERIGNAC

**ETAPE 2** ► La copie des deux premières pages d'inscription doit être adressée au SNN par mail à [secretariat@syndicat-notaires.org](mailto:secretariat@syndicat-notaires.org) ou par courrier : Syndicat National des Notaires – Congrès – 73 bd Malesherbes 75008 PARIS

**ETAPE 3** ► En cas de règlement en deux fois : **Attention** : tout paiement non effectué au 16 avril 2019 sera considéré comme une annulation. **Toute inscription enregistrée après le 1<sup>er</sup> février devra être réglée en une seule fois.**

Tous les documents propres à votre participation à ce congrès sont téléchargeables sur le site [www.syndicat-notaires.org](http://www.syndicat-notaires.org) rubrique « actualité », puis « congrès ». Notamment le formulaire d'autorisation bancaire à distance pour les participants qui désiraient régler par carte bancaire pour bénéficier d'une éventuelle assurance à ce titre (à envoyer par mail ou courrier à HAVAS VOYAGES à l'adresse ci-dessus).

Merci de prendre connaissance sur le site internet des informations concernant ce congrès.

**Date de clôture des inscriptions : 12 Août 2019**

**Conditions de paiement :**

- Je paie en une fois la somme de : .....€
- Je règle un acompte de 50% (au plus tard le 30/01/19) soit .....€  
Le solde au plus tard le 15/04/19 au SNN la somme de : .....€

**Par :**

**Virement bancaire :** CDC (compte SNN) RIB : 40031 0001 000036301 4E  
IBAN FR26 4003 1000 0100 0036 3014 E82 BIC / SWIFT : C D C G F R P P X X X

Références à préciser : Inscription CONGRES SNN (suivi du nom) et (N° CRPCEN pour un notaire ou nom de la société).

**Chèque (français uniquement) :** libellé à l'ordre de CONGRES SNN

**Carte bleue** formulaire de transaction bancaire à distance à télécharger à partir du site internet : [www.syndicat-notaires.org](http://www.syndicat-notaires.org), rubrique « Actualité », puis « congrès »

**Ce bulletin, dûment rempli et signé, est indispensable pour la confirmation de votre participation. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la validation du paiement**

JE SOUSSIGNÉ .....

Agissant pour moi-même ainsi que pour les personnes inscrites sur mon bulletin individuel, certifie avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente ainsi que les conditions particulières, notamment celles relatives aux annulations. L'inscription au 54<sup>ème</sup> congrès du SNN vaut acceptation des conditions du Syndicat National des Notaires et de l'Agence de voyage.

J'autorise – ou je n'autorise pas  - le SNN à publier les clichés pris pendant le séjour dans la revue Ventôse

FAIT à ..... LE .....

Signature

## DETAILS DES PRESTATIONS INCLUSES

- o Logement et petits déjeuners pendant 3 (ou 5 nuits pour ceux qui choisissent également le post-congrès) à l'hôtel Palais Hansen Kempiski 5\*\*\*\*\* Vienne.
- o Tous les transferts et visites selon le programme joint
- o Tous les repas sauf le déjeuner du premier et du dernier jour du congrès
- o L'assurance assistance et rapatriement individuelle

## LES PRESTATIONS NON INCLUSES

- o **Le transport aérien (les vols directs pour Vienne sont des vols réguliers – nous attirons votre attention sur la disponibilité restreinte des places d'avion à cette période de l'année, nous vous conseillons vivement de réserver votre vol dès votre inscription)**
- o Le transfert entre l'aéroport et l'hôtel (prix indicatif d'un taxi 40€ pour une trentaine de minutes de trajet)
- o Le coût du parking à l'hôtel pour ceux qui viennent de France en voiture (40 €par jour).
- o Les excursions autres que prévues au programme
- o Les excursions optionnelles pour les accompagnants sont à régler auprès d'Havas lors de l'inscription :
  - Visite de la Bibliothèque Nationale** suivie de celle de la maison de Mozart comprenant un petit concert privatif le vendredi 20 au matin (65€ par personne) Pour \_\_\_\_ personnes
  - Goûter Viennois au Demel ou visite du musée Sissi** le vendredi 20 après-midi. (35€ par personne) Pour \_\_\_\_\_ personnes
- o Le supplément chambre individuelle
- o Le supplément chambre supérieure
- o Les pourboires et dépenses personnelles.
- o L'assurance annulation bagage pour le congrès (75€).
- o L'assurance annulation bagage pour le post congrès (35€)

## ATTENTION

Cas spécifiques de régimes alimentaires particuliers ou de problèmes de santé, merci de contacter l'Agence - Delphine Ducraux : tél : 05 57 20 98 50 ou par mail : [merignac.evenements@havasvoyages.fr](mailto:merignac.evenements@havasvoyages.fr)  
Tout transport de médicament en bagage à main doit être accompagné d'une ordonnance ou attestation médicale.

## CONDITIONS PARTICULIERES DU BULLETIN D'INSCRIPTION

Assurances :

Vous serez couverts d'office pour l'Assistance Rapatriement en cas de besoin, mais vous restez libre de souscrire ou non une extension complémentaire pour annulation et bagages que nous recommandons auprès de HAVAS VOYAGES ou tout autre moyen. Cette assurance doit impérativement être souscrite et réglée le jour de votre inscription (comme toute assurance elle n'est pas remboursable). A la réception de votre inscription, vous recevrez alors le contrat d'assurance (par courriel sur votre adresse mail). Le document est également accessible sur le site [www.syndicat-notaires.fr](http://www.syndicat-notaires.fr). Merci de prendre connaissance des limites de garanties.

Le SNN engageant des sommes importantes en matière de réservations, se verrait appliquer des frais d'annulation en cas de restitution de prestation. Il est donc contraint de répercuter ces frais comme suit :

Pour une annulation intervenant	Frais d'annulation
Avant 90 jours avant le départ	30% de frais par personne
De 89 à 29 jours avant le départ	50% de frais par personne
A partir de 30 jours avant le départ	100% de frais par personne

## CONDITIONS RELATIVES AU VOYAGE

Nous vous demandons de nous communiquer sur le bulletin d'inscription un numéro de téléphone portable qui ne sera utilisé qu'en cas d'urgence.

Les horaires sont connus (voir descriptif du congrès) et, sauf cas de force majeure, seront maintenus.

## FORMALITÉS :

### Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité à la date de retour obligatoire.

Nous ne pouvons être tenus pour responsable en cas de refus d'embarquement ou d'accès au pays de destination pour raison de non-conformité des pièces d'identité nécessaires au voyage (une simple carte d'identité à jour pour les ressortissants Français et Européens) ou de la non concordance entre le nom à l'inscription et celui des papiers. Les mineurs sont sous la responsabilité entière du congressiste qui les a inscrits pour toute la durée du voyage, y compris en ce qui concerne les formalités administratives qui leur sont propres (possession de leur propre passeport à leur nom.).

**Important :** à réception de votre inscription, un accusé de réception vous sera transmis par mail.

RAPPEL :

Transport Aérien : **Les vols directs pour Vienne sont des vols réguliers – nous attirons votre attention sur la disponibilité restreinte des places d'avion à cette période de l'année, nous vous conseillons vivement de réserver votre vol dès votre inscription.**

Possibilité de régler en deux sommes égales, la première avant le 30/01/2019, la seconde avant le 15/04/2019

Le règlement de la quote part du professionnel avant le 31 décembre 2018 peut être fiscalement déductible sur l'année 2018 pour toutes structures soumises à l'I.R. A voir avec votre expert-comptable.

Pour tous renseignements complémentaires :

**SNN** - Pascale Guinebretière ou Guillaume Bétemps Tel : 01 43 87 96 70

ou [secretariat@syndicat-notaires.org](mailto:secretariat@syndicat-notaires.org)

**Havas Voyages** - Delphine Ducraux Aurélie et Laëtitia au 05 57 20 98 50 ou par mail à [merignac.evenements@havasvoyages.fr](mailto:merignac.evenements@havasvoyages.fr)



© SRS / Stefan Seiberl